



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Août 2009 : le chômage poursuit sa tendance à la hausse

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 5.3% à fin août 2009, progressant comme le mois dernier de 0.2 point. Il retrouve ainsi une valeur qu'il n'avait plus enregistrée depuis février 2006.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud affiche une nouvelle hausse et se chiffre à 17'559, soit 540 personnes de plus qu'à fin juillet 2009 (+3.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) progresse de 556 personnes (+2.5%), franchissant le seuil des 23'000. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a crû respectivement de 44.2% et 32.7%.

Comme le mois précédent, les plus importantes augmentations d'effectifs de chômeurs ont été constatées chez les 20 à 29 ans (+202 personnes) et les moins de 20 ans (+163). Cette dernière tranche d'âge a d'ailleurs vu son taux de chômage progresser de 1.1 point par rapport à juillet 2009, pour se fixer à 4.3%. Notons que le taux de chômage des plus de 60 ans est resté, quant à lui, inchangé à 4.7%.

Durant le mois d'août 2009, la mauvaise conjoncture a continué de toucher la majorité des professions, les "employés de commerce, de bureau, comptables" subissant la plus forte hausse de leurs effectifs (+86 chômeurs), suivis des "maçons, peintres, monteurs électriciens" (+62).

Au niveau des régions, deux districts affichent un taux de chômage stable en août : Gros-de-Vaud (3.5%) et Morges (3.9%). Le district d'Aigle (5.2%) connaît à nouveau un recul de son taux de chômage (-0.1 point) et s'établit en dessous de la moyenne cantonale. Avec 0.4 point de plus que le mois précédent, le district de la Broye-Vully comptabilise la hausse la plus marquée, atteignant un taux de chômage de 5.1%.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 septembre 2009

Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).